

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 NOVEMBRE 2018

Objet : **CENTRE COMMERCES BOURG**

Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD - MME DELLABLANCHE - MM. FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - MME GUILLOT - MM. JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MERCIER - MME NALLET - MM. PENON - VERNE - MME VILLARD

Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire

Centre Commerces Bourg, l'UC de Bourg-en-Bresse a demandé à la Chambre la mise à disposition d'un bureau supplémentaire jusqu'à la fin de l'année.

L'objectif est de mieux loger l'animatrice, poste que l'UC porte encore à temps partiel et pour lequel la Chambre a déjà proposé la reprise en partenariat avec la collectivité et l'UC.

Si les discussions sur ce projet ne sont pas encore abouties, notamment avec la ville et CA3B, je propose que nous acceptions cette demande au plus près du service développement du commerce pour mieux gérer une éventuelle transition.

Je propose également que nous appliquions le tarif existant pour le bureau où est localisé leur secrétaire, avec un prorata au temps restant sur l'année, soit 100€.

Il vous est donc demandé de bien vouloir donner votre accord pour la mise à disposition d'un bureau supplémentaire à Centre Commerces Bourg jusqu'à la fin de l'année 2018, selon les conditions exposées ci-dessus.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire donne son accord pour la mise à disposition d'un bureau supplémentaire à l'Union Commerciale Centre Commerces Bourg jusqu'à fin 2018, au tarif existant, avec un prorata au temps restant sur l'année, soit 100€.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	21
- Nombre de voix pour	21
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

